

DEPARTEMENT
de
L'ISERE

**SYNDICAT INTERDEPARTEMENTAL MIXTE
des EAUX et d'ASSAINISSEMENT
du GUIERS et de l'AINAN**

Siège : 27, avenue Pravaz - PONT DE BEAUVOISIN (Isère)

Extrait du Registre des Délibérations du Comité

N° 2026.15

Nombre de membres

En exercice 58
Présents 8
Votants 9
Contre 0
Abstention 0

Date d'affichage
10/03/2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-cinq février, le comité syndical du Syndicat Interdépartemental mixte des Eaux et d'assainissement du Guiers et de l'Ainan s'est réuni sur la convocation et la présidence de M. Christian BERTHOLLIER. Cette Assemblée n'a pas pu délibérer du fait que le quorum n'a pas été obtenu.

Aussi, le comité syndical s'est réuni lors d'une deuxième Assemblée Générale, **l'an deux mille vingt-six et le quatre mars**, sur la convocation et sous la présidence de M. Christian BERTHOLLIER. Pour cette seconde réunion, il n'y a pas obligation de quorum.

Président M. Christian BERTHOLLIER

Membres présents à la Séance : Annick LEHNEBACH, Williams DUFOUR, Jacques ORIOU, Michel GALLICE, Chantal PEGOUD, Gilbert LONGO, Christian BERTHOLLIER, Patrick GAUDE, Alain PERROT avec pouvoir à Christian BERTHOLLIER

Secrétaire de Séance : M. Gilbert CONGO

OBJET :

**AFFECTATION DES
RESULTATS DE
L'EXERCICE 2025
BUDGET
ASSAINISSEMENT
COLLECTIF**

Le Conseil Syndical,

Après avoir approuvé le compte financier unique de l'exercice 2025 du budget assainissement collectif,

Après avoir constaté les résultats du budget assainissement collectif, s'établissant comme suit :

Section de d'Exploitation :

Résultat de l'exercice 2025 (A)	-620 071,83
Report de l'exercice 2024 (B)	295 808,86
Résultat d'exploitation cumulé au 31 décembre 2025 (A+B)	-324 262,77

Section d'Investissement :

Solde d'exécution 001 (avec les résultats reportés) (C)	- 157 602,79
---	---------------------

Restes à réaliser :

Dépenses :	Recettes :	Soldes des restes à réaliser (D) :
1 681 075,00	588 713,00	-1 092 362,00

Besoin de financement de la section d'investissement :

Besoin de financement (E=C+D)	1 249 964,79
-------------------------------	---------------------

REÇU EN PREFECTURE

le 10/03/2026

Application agréée E-legalite.com

.../...

Décide d'affecter les résultats d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

Affectation en section d'investissement et porté sur la ligne budgétaire 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé »	0,00 €
Affectation en déficit de fonctionnement et porté sur la ligne budgétaire 002 « déficit de fonctionnement reporté »	324 262,77

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie certifiée conforme

A PONT DE BEAUVOISIN, le 6 mars 2026

Le Président, C. BERTHOLLIER



REÇU EN PREFECTURE

le 10/03/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-038-2538 01476-2 026 03 04-2 026_15-DE